



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Histoire

de l'Université du Littoral Côte
d'Opale - ULCO

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Etablissement déposant : Université du Littoral Côte d'Opale - ULCO

Académie(s) : Lille

Etablissement(s) Co-habilité(s) au niveau de la mention : Université d'Artois

Mention : Histoire

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA150008395

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Boulogne-sur-Mer.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Cette mention/spécialité a pour but une connaissance de l'histoire maritime, de l'histoire coloniale et de l'histoire des relations franco-britanniques de l'Antiquité à nos jours et une maîtrise des méthodes de la recherche historique dans cette thématique dans la perspective de rédaction d'un mémoire. En associant apprentissage de connaissances et de méthode et travail personnel de recherche, la formation passe par une maîtrise progressive des outils de la recherche (inventaire et compréhension de sources documentaires variées : archéologiques, épigraphiques, d'archives, de fonds de musées...) et des méthodes de la recherche (aptitude à classer, constituer un corpus, décrire et analyser une documentation complexe) ; Elle passe également par une connaissance d'au moins une langue vivante pour travailler sur les bibliographies étrangères, ainsi qu'une maîtrise de la langue française pour rédiger une travail analytique et synthétique de plusieurs dizaines de pages de façon autonome (un mémoire chaque année de la formation), ce qui est inédit, selon les normes scientifiques en vigueur. Son débouché, outre la recherche, réside principalement dans les formations ou les métiers des secteurs culturels : enseignement, collectivités territoriales (musées, bibliothèques, services de documentation). L'établissement a déclaré que cette mention comprend deux spécialités : *Histoire maritime et littorale* et *Histoire des faits religieux*, cette dernière spécialité étant portée par l'Université d'Artois. Cependant, le dossier transmis pour la mention ne contient aucun élément concernant cette spécialité et permettant d'émettre un avis sur l'opportunité du rattachement de cette spécialité à cette mention.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les objectifs de la formation sont immédiatement la production de deux mémoires de recherche inédits sur un sujet d'histoire maritime ou littorale au terme de chacune des années et au-delà une maîtrise des connaissances historiques et des méthodes d'analyse critique et de synthèse en sciences humaines et sociales. Pour atteindre ce but, la formation est organisée en quatre semestres qui associent en première année (master 1) :

- apprentissages disciplinaires (séminaires d'histoire sur les quatre périodes traditionnelles de la discipline et apprentissage de la méthodologie qui doit se terminer par la rédaction en fin de semestre 1, d'un essai sur le projet de mémoire rédigé au semestre 2 ou en un rapport de stage),

- apprentissages techniques ou linguistiques indispensables à la recherche (< outils >), consistant en cours de langue vivante au premier semestre, initiation à la recherche, méthodes et concepts, et apprentissage des systèmes d'information géographique au semestre 1,

- en seconde année (M2) les apprentissages sont principalement disciplinaires dans des séminaires. Une grande place est laissée au temps de la recherche et de la rédaction du mémoire de seconde année au second semestre de M2.

Les étudiants de la spécialité *Histoire maritime et littorale* ont la possibilité d'effectuer un stage aussi bien en M1 qu'en M2 dans un service archéologique, un musée régional ou dans tout autre établissement présentant un lien avec la recherche entreprise. Le stage fait l'objet d'un rapport qui remplace l'évaluation d'un séminaire. Cette architecture est favorable au travail de recherche. Toutefois, compte tenu du fait qu'en M2 le volume horaire total de séminaires à suivre s'élève à quatre heures hebdomadaires, il y aurait la possibilité de favoriser un stage en lien avec la recherche en plus au premier semestre sans grever le temps consacré au travail de recherche nécessaire à la préparation du mémoire.

Les cours sont évalués par des oraux soit sous forme de présentation de dossiers, soit sous forme de rapports de stages et, pour le mémoire, par des entretiens avec l'enseignant directeur de la recherche et la remise de travaux à chaque semestre : un essai rédigé sur le projet de recherche à la fin du semestre 1 de M1, un essai historique écrit à la fin du second semestre de M1 qui est l'occasion d'une soutenance devant un jury, la rédaction d'un projet de recherche à la fin du premier semestre de M2 et du mémoire final à la fin du second semestre de M2 soutenu devant un jury.

Le public concerné par cette formation est essentiellement local ou régional. Les étudiants inscrits viennent d'une licence de l'université. Les arrivées en M2 à partir d'un autre M1 que celui de la formation sont faibles. Ils varient du simple au double : il y en a 2 en 2008-2009 (sur 9 inscrits) et 4 (sur 13 inscrits) en 2011. On note une part élevée de boursiers (plus de 50 %) et un nombre significatif de salariés au niveau M2 (5 en 2011 sur 13 inscrits). Ces deux dernières caractéristiques traduisent à la fois l'ancre local et le rôle moteur de cette formation dans l'élévation sociale locale.

Cette formation est unique dans l'Université du Littoral - Côte d'Opale (ULCO) et n'a pas d'équivalent thématique dans la région. En tant que mention d'histoire, cette formation est concurrencée par les universités proches qui ont un master en sciences humaines, à Lille (Université Lille 3) et Arras (Université d'Artois). La spécialité *Histoire maritime et littorale* est adossée au Centre de recherche en histoire atlantique et littorale (CRHAeL) qui appartient à l'équipe d'accueil (EA) 4030 « Histoire, langues, littérature, interculturel » (HLLI). Les enseignants-chercheurs en histoire de cette spécialité, six maîtres de conférence (MCF), deux maîtres de conférence habilités à diriger des recherches (MCF HDR) et cinq professeurs des universités (PU), sont tous membres de ce centre de recherche. À cet enracinement scientifique local doivent être ajoutées des relations extérieures régionales par l'ouverture aux étudiants des sites de séminaires offerts à Lille 3 et à l'Université de Valenciennes dans le cadre de leur formation disciplinaire, ainsi qu'une convention avec les Archives nationales pour permettre aux étudiants de faire des recherches en histoire maritime, littorale et coloniale.

L'insertion professionnelle et la poursuite d'études sont peu lisibles dans le dossier. Le seul chiffre disponible concerne 2008-2009 : seules deux réponses ont été obtenues. Dans les deux cas, les étudiants ont trouvé un emploi. Aucun étudiant n'a poursuivi en doctorat dans la lancée immédiate du M2 ou à n+2. Néanmoins, le dossier indique que des étudiants ont commencé à préparer une thèse avant d'être inscrits. Au vu du dossier, il est impossible de tirer une conclusion pertinente de ces résultats. Cette lacune pourrait être le signe d'un pilotage insuffisant au niveau de l'établissement : ce master dispose d'un secrétaire pédagogique qui lui consacre un quart de son service.

Le conseil de perfectionnement n'est mentionné que pour le passage en M2 : le dossier indique qu'il est formé d'enseignants-chercheurs des différentes disciplines sans autre précision. Il examine les dossiers et écoute les candidats lors d'un entretien.

Au vu du dossier, le pilotage global de la mention semble un peu fragile : la répartition entre ce qui est du ressort de la mention et ce qui est du ressort de la gestion centrale n'est pas claire.

- Points forts :

- Une équipe d'enseignants-chercheurs soudée autour d'une thématique cohérente.
- Une spécialisation thématique autour de la mer et du littoral enracinée géographiquement.

- Points faibles :

- La faible attractivité liée à l'étroitesse de la base potentielle locale de recrutement.
- De rares poursuites d'études en doctorat pour une formation destinée à la recherche.
- Une ouverture sur l'étranger encore faible.

- Recommandations pour l'établissement :

Compte tenu de la volonté affichée que ce master permette aussi de s'orienter vers une filière professionnalisée, il serait souhaitable d'afficher aussi plus nettement la possibilité de stages en M1 ou M2, voire de rendre obligatoire un stage qui soit articulé avec la formation et les perspectives de débouchés.

Il serait souhaitable d'approfondir les liens internationaux et d'en tisser de nouveaux dans la perspective de renforcer la spécificité littorale et maritime du projet qui peut en assurer la permanence de l'attractivité régionale (Royaume-Uni, Belgique au moins). Inséparable de cette recommandation est celle qui concerne la place de la langue vivante qu'il conviendrait d'introduire au second semestre de M1 et en M2.

Il serait enfin souhaitable de créer un comité de pilotage de la mention notamment au niveau central de l'université pour les enquêtes et le suivi des étudiants, pour permettre aux porteurs de la mention ou de la spécialité d'orienter la réflexion sur les améliorations possibles. Il y a des spécificités au niveau master qui doivent être prises en compte comme point de départ et non point d'aboutissement (en partant de la L1), d'une réflexion sur la construction du projet professionnel.

Evaluation par spécialité

Histoire maritime et littorale

Cette spécialité est identifiée à la mention.

Histoire des faits religieux

Cette spécialité est portée par l'Université d'Artois. Le dossier transmis pour la mention *Histoire de l'Université du Littoral Côte d'Opale* ne contient aucun élément concernant cette spécialité et permettant d'émettre un avis sur l'opportunité du rattachement de cette spécialité à cette mention.

Métiers de l'enseignement en histoire-géographie

L'AERES n'évalue pas les spécialités « métiers de l'enseignement ».



Observations de l'établissement

Master Mention « Histoire »

L'équipe pédagogique remercie l'AERES pour son évaluation du Master Recherche mention « Histoire » spécialité "Histoire maritime et littorale". Elle veillera à suivre ses recommandations sur le renforcement des liens internationaux et le caractère obligatoire des stages proposés. Elle a pris bonne note de la nécessité de formaliser davantage l'évaluation des enseignements.

Le Président de l'Université du Littoral
Côte d'Opale

